

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	159_FLANDRES_75019	Numéro	75119_003_01
Adresse du site	159, avenue de Flandre	Hauteur	R + 8 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	23/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° <4V/m ; 120° <3V/m ; 240° <3V/m 5G : 0° <3V/m ; 120° <2V/m ; 240° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,55 m pour les antennes à faisceau fixe 31,60 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte blanc gris type RAL 9001, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

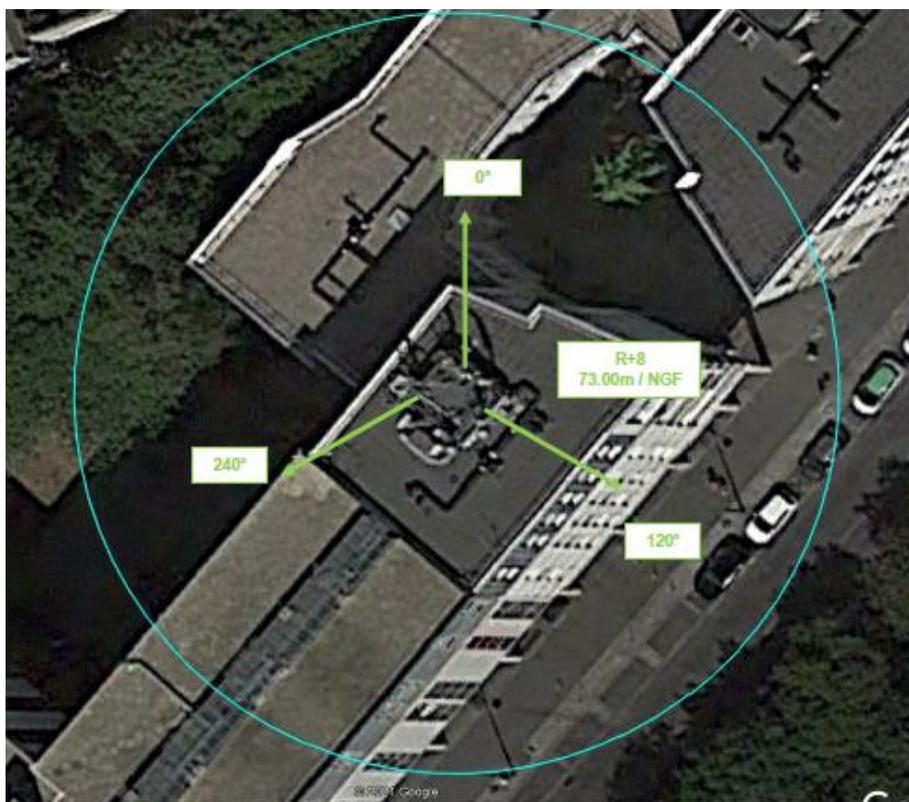
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Eiders	5, allée des Eiders 75019 PARIS	R+1	NON	40 M	< 1 V/m soit 1,83 %
Crèche collective municipale des Eiders	7 allées des Eiders 75019 PARIS -	R+1	NON	85 M	< 1 V/m soit 0,86 %
Multi-accueil associatif Les P'tits Bonheurs	15 allées des Eiders 75019 PARIS -	RDC	NON	90 M	< 1 V/m soit 1,02 %
Crèche familiale municipale Alphonse Karr	13 rue Alphonse Karr 75019 PARIS	RDC	NON	85 M	< 1 V/m soit 2 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Eiders	5, allée des Eiders 75019 PARIS	R+1	NON	40 M	< 1 V/m soit 1,29 %
Crèche collective municipale des Eiders	7 allées des Eiders 75019 PARIS -	R+1	NON	85 M	< 1 V/m soit 0,55 %
Multi-accueil associatif Les P'tits Bonheurs	15 allées des Eiders 75019 PARIS -	RDC	NON	90 M	< 1 V/m soit 0,62 %
Crèche familiale municipale Alphonse Karr	13 rue Alphonse Karr 75019 PARIS	RDC	NON	85 M	< 1 V/m soit 0,88 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



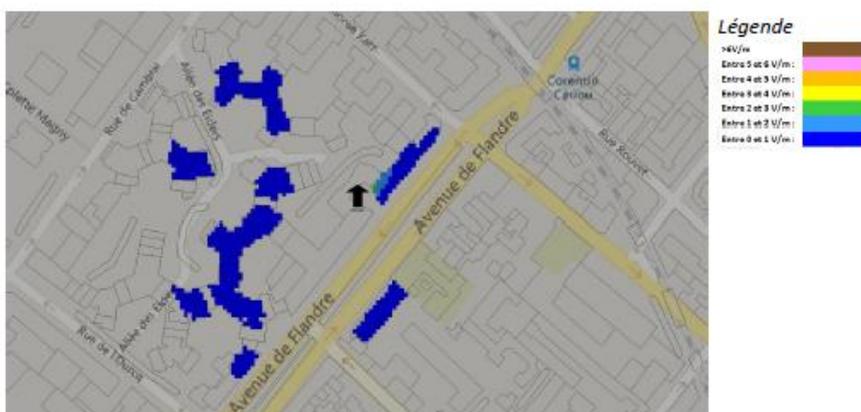
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

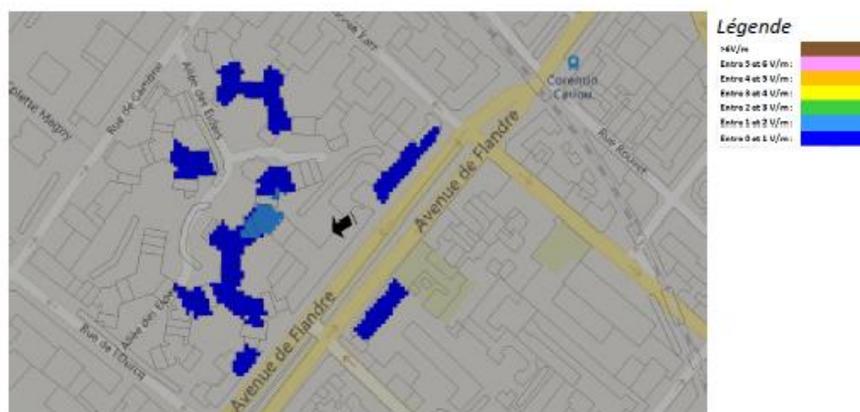
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



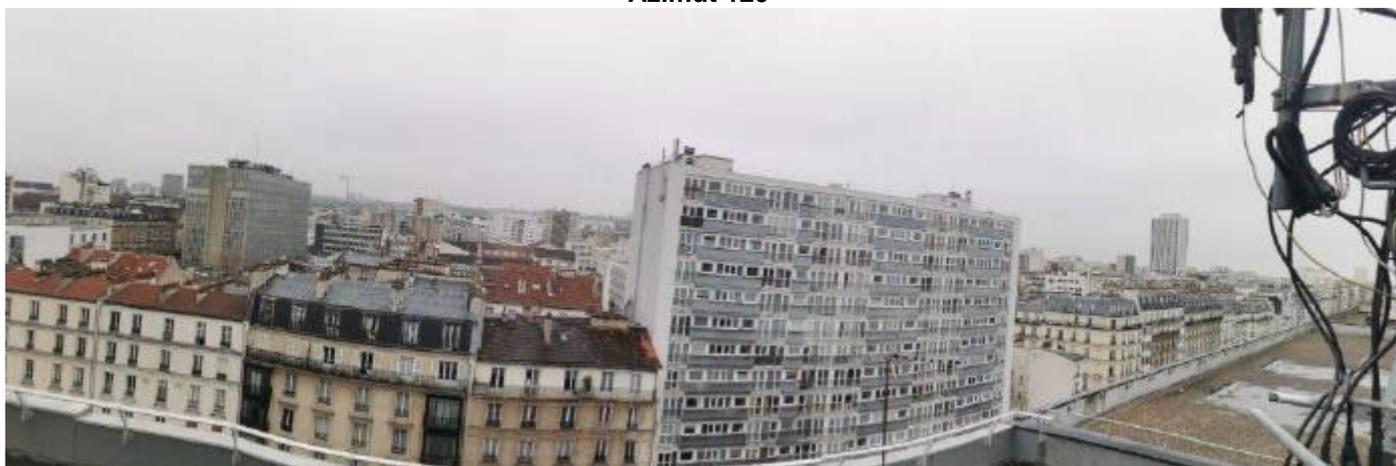
Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

